

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 octobre 2013

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° I-264

présenté par

M. Douillet, M. Teissier, M. Guy Geoffroy, M. Salen, M. Martin, M. Courtial, M. Terrot,  
M. Costes et M. Darmanin

**ARTICLE 22**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En supprimant la défiscalisation sur les biocarburants, l'actuel Gouvernement envoie un signal doublement négatif à l'encontre des objectifs de réduction de gaz à effet de serre auxquels la France est soumise d'une part, et de l'économie verte qui s'est développée autour de la production de biocarburants, d'autre part.